

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm.
ou son espace
Réclames : 35 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
Av. Bulletin off. Fr. 26.50
Etranger Fr. 26.-
Chèques postaux Il c 58
Rédaction et administration :
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Les mots parlementaires

● Lors du débat à l'Assemblée nationale française qui devait se terminer par le vote de la motion de censure et le renversement du cabinet Pompidou, le chanoine Kirr, député-maire de Dijon, s'était prononcé nettement en faveur de cette motion. Le député Duchesne s'en était pris vertement à cette position du chanoine Kirr, s'écriant notamment : « Rien ne s'oppose plus à ce que l'assaut final soit donné. Sous peine de passer pour un fasciste, il faut voter la motion. Nous voyons tous les anciens présidents du Conseil, les anciens et futurs ministres partir à l'assaut de l'homme qu'il faut abattre coûte que coûte avec, en tête, notre pittoresque chanoine « K ».

Le chanoine mis en cause réagit avec vigueur : « Très prochainement, proclama-t-il, j'inaugurerai la sixième République et vous, vous ne serez pas là ».

Quant à M. Félix Gaillard, ancien président du Conseil, lui aussi mis en cause implicitement, il se contenta d'affirmer : « Entre ceux qui se réclament de Montsquieu et ceux qui se réclament de Déroulède, je ne suis pas sûr que les premiers soient les plus vieillots. »

Pour des prunes

● Le Département français du Lot vit en grande partie de la culture des pruneaux. Agen et Villeneuve sont les capitales de ce fruit. Aussi bien n'est-ce pas de gaité de cœur que Villenovois et Agenais voyaient arriver sur leurs marchés des contingents importants de prunes de Californie. L'autre jour, des jeunes cultivateurs se sont emparés d'une quarantaine de sacs importés et les ont vidés sur les trottoirs. Pendant plus d'une heure la circulation demeura impossible et il fallut appeler du renfort pour débayer les rues. « Premier avertissement sans frais », déclarèrent les jeunes cultivateurs dans un tract distribué dans tout le Département pour expliquer leur geste de protestation.

Une faute de frappe prolonge la vie de trois condamnés

● A St-Quentin (Californie), une faute de frappe a donné à trois condamnés à mort, convaincus d'assassinat, une quinzaine de jours de plus à vivre. Ces trois hommes devaient mourir le 16 novembre dans la chambre à gaz de Saint-Quentin. Mais une faute de frappe dans la rédaction de l'ordre d'exécution — qui, aux termes de la loi, ne doit pas contenir la moindre erreur — a entraîné l'ajournement au 30 novembre de la mise à mort des trois condamnés.

Quelques revues de tourisme

« World Travel/Tourisme Mondial » (Case postale 7 - Genève 20) qui est la revue de l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme, consacre son édition 54 au Tourisme des Jeunes, dont elle dresse un bilan sous tous les aspects, étudie la situation présente et les perspectives. C'est la première fois qu'une étude approfondie, avec statistiques à l'appui, est publiée sur un sujet qui jusqu'ici n'a retenu que faiblement l'attention des professionnels du tourisme. Ce numéro est complété par une note sur l'Egypte, et diverses nouvelles internationales.

« Les Transports Publics » (Bundesgasse 28, Berne) fait le point de la politique des transports suivie en Suisse ; le développement des téléphériques est l'objet d'un article très documenté de

M. R. Pétermann, qui complètent quelques illustrations, et qui constitue une source de renseignements pour les usagers de ce mode pratique de transport. Dans ce numéro un voyage illustré en Basse-Engadine, diverses informations et une note sur la prochaine Exposition Nationale Suisse qui se tiendra à Lausanne, en 1964.

« Deutschland Revue » (édition de l'Office Allemand du Tourisme), consacre en partie son dernier numéro à la ville de Pforzheim, cette agglomération de plus de 80.000 habitants, qui - en raison de sa position géographique - est appelée la « Porte de la Forêt Noire ». Des photographies sélectionnées nous donnent une idée précise de cette cité où fut créée, il y a 200 ans, une industrie aujourd'hui prospère de la bijouterie et de l'horlogerie. La Re-

vue nous fait d'ailleurs visiter le musée et les expositions consacrés à cette activité, musée d'une conception très originale. Dans le même numéro un reportage sur la mode à Berlin, et de curieuses images sur le musée de l'horlogerie à Wuppertal.

« Rendez-Vous » (Revue du Léman et du Pays de Vaud, 2, av. Bellefontaine, à Lausanne), consacre son dernier numéro au Comptoir Suisse, la grande foire nationale helvétique qui a lieu tous les ans à cette époque dans la capitale vaudoise. Divers échos sur la vie touristique aux bords du Léman, une abondante documentation hôtelière, des informations, etc., complètent ce numéro qui, comme les précédents, est tiré sur un beau papier de luxe et agréablement illustré. H. Revol.

A la pointe de l'actualité

L'amélioration de l'instruction publique est un problème social

C'est donc le 4 novembre prochain que le peuple valaisan se prononcera sur la loi relative à l'instruction publique.

Un journal politique se doit d'informer les citoyens sur un sujet aussi important et un parti a le devoir de prendre position en pareille circonstance.

En attendant de pouvoir publier le préavis de notre Comité central, nous consacrons quelques articles à cette importante réforme de nos institutions.

Limitons-nous pour aujourd'hui à certaines considérations générales.

Nous vivons actuellement, en matière d'instruction publique, sous l'épave de trois lois diverses, soit celle de 1910 sur l'enseignement secondaire, celle de 1930 sur les conditions d'engagement du personnel enseignant et celle de 1946 sur l'enseignement primaire et ménager.

Il saute donc aux yeux que déjà là nous nous trouvons en face d'une anomalie : c'est celle de donner l'impression que l'enseignement primaire et secondaire constituent deux domaines séparés par d'étroites cloisons.

Le mérite de la nouvelle loi, et nous verrons plus tard comment, est de fondre tout cela en un seul texte et surtout de consacrer par là l'étroite interférence existant entre les deux secteurs d'enseignement.

On précisera d'ailleurs mieux encore les choses en relevant qu'il existe trois secteurs d'enseignement, réglés selon des normes parfois différentes, mais dépendant tous d'une même autorité de coordination : Ce sont l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire du premier degré (de 11 à 15 ans) et l'enseignement secondaire du deuxième degré (de 15 à 18 ou 19 ans).

Mais le désir d'une unité de texte n'a pas été le seul mobile de la réforme.

Il fallait aussi adapter notre instruction publique à notre temps, aux besoins d'une époque en pleine expansion qui a notamment fait apparaître notre carence en personnel qualifié et en cadres capables à tous les échelons.

Selon un jargon maintenant consacré, nous allons de plus en plus au devant d'une société dite de « services » nécessitant non plus seulement des producteurs du stade primaire ou agricole et du stade secondaire ou industriel, mais encore une foule de gens destinés à servir ceux-ci et au nombre desquels il faut placer les ingénieurs, les techniciens, les économistes, les médecins, les dentistes et même... quoi qu'on en dise, les juristes.

Nous manquons de tout cela en Suisse et dans le monde, la carence est en moyenne, hormis certains pays, beaucoup plus basse encore.

Devant une telle situation, un raisonnement fort simple s'impose : c'est d'augmenter le nombre de ces cadres, d'améliorer la formation professionnelle et, pour cela, prendre toutes mesures pour ne point laisser dans l'ombre des jeunes gens intelligents et capables, mais auxquels les études seraient interdites pratiquement, faute de moyens financiers et faute d'une organisation scolaire qui leur permette, malgré cela, d'accéder à tous les degrés d'enseignement, y compris le supérieur.

Et c'est ce qu'on a cherché à réaliser au cours de longs travaux préliminaires et d'importants débats au Grand Conseil, sans compter les avis déjà émis dans la presse et dans des conférences et discours, tant il est vrai, comme cela fut relevé au Parlement, que dans chaque Suisse il y a un petit pédagogue qui sommeille.

A la charge des autorités, il faut probablement relever que ces réformes viennent un peu tard, que le seul mobile des besoins de l'économie est un peu mince et qu'on aurait dû bouger avant en admettant que, sous n'importe quelles circonstances, la promotion et l'instruction de la jeunesse sont des biens à lui faire acquérir quel que soit l'usage qui en sera fait.

A la décharge de ces mêmes autorités nous devons bien reconnaître qu'il fut un temps où les meilleures intentions seraient restées lettre morte faute de moyens financiers.

Quant les caisses de l'Etat étaient vides, il n'était guère pensable d'augmenter la scolarité et les traitements du personnel enseignant, de multiplier les bâtiments et les sections d'enseignement, d'envisager une gratuité totale ou partielle du matériel scolaire, et de promettre aux jeunes gens doués qui manquent d'argent des subventions, des bourses et des prêts d'honneur d'une manière gé-

ralisée et cela jusqu'à l'Université et au Polytechnicum.

Voyons donc comme une conséquence de la conjoncture actuelle la réforme projetée et souhaitons que les deniers publics, constitués par la manne fiscale provenant de revenus toujours croissants, se trouvent en situation suffisante pour faire face aux dépenses envisagées qui seront, il ne faut point se le cacher, considérables.

Mais l'investissement le moins cher est celui qui concerne l'ameublement de l'intelligence, si l'on ose s'exprimer ainsi, et toute dilapidation de la matière grise, à l'heure actuelle, constitue un manquement grave à l'égard de la société.

C'est pourquoi, d'ailleurs, la nouvelle loi devrait au fond être classée sous la rubrique de celles que l'on nomme « sociales ».

Edouard Morand.

France et Yémen



A gauche : Après un débat de près de quinze heures, à la Chambre des députés, le gouvernement Pompidou a été renversé par une motion de censure. La photo montre Georges Pompidou, chef du gouvernement. - A droite : Le colonel Abdallah Sallal, auteur du coup d'Etat au Yémen, a pris la fonction de chef du nouveau gouvernement.

Accord concernant les prix des vins indigènes

Les délégations de la Fédération suisse des Négociants en vins, la Société des Encaveurs de vins suisses, la Fédération romande des vigneron, réunies le 20 septembre 1962, ont convenu de fixer les prix pour les vins de la récolte 1962. Les voici en ce qui concerne le Valais (prix en centimes par litre de vin clair) :

FENDANT	
Bas-Valais	168
Charrat, Saxon, Riddes et rive gauche	170
Martigny, Fully, Bramois	175
Sierre, Salquenen, Leytron, Saillon, Granges	179
Ardon, Chamoson	182
Savièse, Grimisuat, Ayent, Conthey-les-Hauts	184

St-Léonard, Vétroz, Cnothey-les-bas	186
Région de Sion	187
Région de Sion, crus classés	189

GORON : A l'ouest de la Liéne, pour chaque région, prix du fendant +	15
A l'est de la Liéne	202

Vous m'en direz tant !

Les promeneurs sont en voie de disparition. On en rencontre encore un ou deux devant les guichets de gare ou dans les petits magasins, aux heures de boussoulade, mais on leur fait comprendre, en les écartant de la main, que leur place est ailleurs. Au ciel, probablement, car je ne vois pas où diable ils pourraient cheminer tranquillement, à pied, sur cette terre. Ceux qu'on rencontre dans les villages et qui veulent seulement traverser la route, ont des allures de poules affolées. Ils commencent par tendre le cou, puis se jettent sur la chaussée avec l'espoir que ce n'est pas encore cette fois qu'ils se feront écraser. On parle toujours des difficultés qu'éprouvent les automobilistes à parquer leurs voitures, mais pendant qu'ils tournent en rond ou qu'ils manœuvrent sur une place ou sur les trottoirs, ils obligent les promeneurs à changer d'itinéraire et à presser l'allure. La promenade, au temps de Jean-Jacques Rousseau, inclinait à la rêverie et à la contemplation. Elle est devenue, aujourd'hui, un exercice de gymnastique où la moindre inattention peut devenir fatale. Il existe encore quelques chemins perdus où les véhicules à moteur ne s'aventurent qu'à la faveur d'un accident, mais ils sont rares et comme tous les prome-

neurs les convoitent à la fois ils se gênent mutuellement dans leur malheureuse escapade. Il devient impossible de se promener dans une ville d'une certaine importance où il faut adopter le rythme de la foule et obéir à des signaux, dès qu'il s'agit d'emprunter une rue. Cette condamnation du promeneur est récente. Chacun se souvient qu'il y a cinq ou six ans seulement, on voyait des gens marcher sur un trottoir en lisant un journal ou de vieilles dames s'aventurer sur la chaussée sans requérir le bras du premier venu, leur âge les mettant à l'abri d'une aventure sentimentale ou de tout autre accident. Maintenant ? Les piétons auxquels on ne peut plus donner le nom de promeneurs sont réduits à l'état de troupeau qu'un agent de la circulation, mué en gardien, conduit à coups de sifflet. S'il ne se fait pas accompagner d'un chien de berger, c'est qu'encombré de ses bras pour diriger les automobilistes, il ne peut pas compter sur d'autres que sur lui-même pour orchestrer les embouteillages. On en est là, mais vous verrez qu'avec l'intensité du trafic, un jour viendra sans doute où les véhicules ne pouvant plus rouler dans les villes, le piéton pourra retourner à l'heureux état de promeneur. A. M.

La démocratie suisse, la plus ancienne du monde, ne fournit que rarement à la presse matière à manchettes sensationnelles. Affrontements passionnés de puissances politiques adverses, coups d'Etat et autres violences ne font jamais l'objet de la chronique helvétique. La diversité du peuple suisse, qui s'affirme lors des élections, empêche toute concentration du pouvoir et permet d'établir un équilibre judicieux entre les différentes tendances. L'ancienne tradition veut que le peuple et le gouvernement soient intimement liés dans une pensée profondément démocratique. La constitution radicale de 1848 a donné sa forme à notre gouvernement et, depuis, seule l'introduction de la représentation proportionnelle a modifié d'une façon sensible le rapport des forces politiques au sein du Parlement. Notre démocratie conserve toute sa vigueur, malgré l'absence d'une opposition systématique largement soutenue. Il est possible que le refus de certains partis de se soumettre à une quelconque idéologie, et qu'une certaine convergence de vues fassent naître de l'indifférence chez le citoyen à l'égard de ses responsabilités civiques. Pourtant les partis politiques jouent un rôle déterminant dans la formation de l'opinion publique. Ils sont en effet les seuls à donner une image de la diversité des tendances qui se manifestent dans le peuple et à pouvoir atténuer les tensions sociales en suscitant des discussions ouvertes à chacun. Aux problèmes que pose l'évolution de la chose publique, les partis continueront à donner des réponses diverses où se reflèteront leur origine historique, leur conception du monde ou leur structure sociologique, mais ces réponses, pour être diverses, n'en seront pas pour autant diamétralement opposées. Le seul ouvrier qui siège actuellement au Conseil national est

Joseph GROLIMUND d'Erschwil

né en 1909, à Erschwil, petit village de la région assez austère du Passwang. Son père tenait une petite auberge. Cette origine modeste ne l'a pas empêché de mener une activité politique très fructueuse. L'exemple de Joseph Grolimund montre que celui qui a la volonté arrêtée de jouer un rôle politique important peut remplir les plus hautes fonctions civiques, à condition que sa vocation soit absolument authentique.

Comment Joseph Grolimund fut-il amené à faire de la politique ? Il a bien voulu répondre à cette question lors d'une récente visite : « Je n'avais pas encore vingt ans que j'étais déjà inscrit comme membre du parti radical. Assez vite, j'ai eu l'occasion d'occuper un siège vacant dans une des commissions communales de mon village. A 23 ans, j'ai été élu conseiller communal, fonction que j'ai remplie pendant 27 ans, dont 16 ans en tant que président. C'est avec joie que j'ai exercé cette activité politique et je me suis rendu compte que, même dans une petite commune, il y a un énorme travail à faire, pour peu que les autorités le veillent bien. »

Au cours de la conversation, Joseph Grolimund a donné une idée des charges qui lui incombent dans sa fonction de président et nous exposa non sans fierté les importants projets dont il avait assuré la réalisation.

Evidemment, la grande question est celle du temps disponible, a-t-il ajouté. Il est à tel point absorbé par son activité politique, que ce n'est que pendant les vacances qu'il peut trouver le temps de se changer les idées ou de voyager. Son métier d'outilier dans une grande entreprise lui permet de prendre congé de temps à autre sans que la production en souffre. Son employeur fait preuve de compréhension pour ses tâches officielles, qui ne constituent pas seulement en l'exercice du mandat de député au Grand Conseil à Soleure et au Conseil national à Berne. Il est membre d'innombrables commissions et organisations sociales et communales, sans compter toutes les obligations que comporte le titre de conseiller national, avant tout dans sa propre circonscription. Joseph Grolimund tient presque une comptabilité du temps consacré à chacune de ses activités. Pendant les sessions du Conseil national, on le trouve encore le lundi matin à son atelier, et le vendredi après-midi il est déjà de retour.

Nous avons aussi demandé à Joseph Grolimund quel sentiment il éprouvait à être le seul ouvrier au sein de la fraction radicale du Conseil national. Il avoua très franchement qu'il avait abordé sa première session à Berne, en 1959, avec une certaine réserve, mais qu'il fut rapide-



ment bien accueilli et qu'il prêta son concours partout où l'on fit appel à ses services.

Il assure, enfin, qu'au sein de la fraction radicale, il est possible de défendre n'importe quelle opinion, même s'il se trouve en opposition avec un collègue d'un autre milieu social, il est toujours persuadé que la fraction se penche sérieusement sur la controverse, et tient compte de tous les avis pour arriver à un compromis.

Il n'a jamais le sentiment d'être tenu à l'écart et il a pu établir des liens d'amitié avec des représentants de tous les milieux. Joseph Grolimund suscite l'estime parce qu'il prend sa tâche au sérieux, parce qu'il reconnaît ses limites et qu'il tient compte des arguments de ceux qui ne sont pas de son avis. Il arrive souvent que la fraction ait à prendre position sur des problèmes qui touchent à la fois les patrons et les salariés, il est nécessaire que ces deux parties puissent s'exprimer, si l'on veut arriver à une conclusion qui préserve l'intérêt général.

Il trouve dans son foyer et auprès de sa famille le repos et les forces nécessaires à de nouvelles réalisations. Par ailleurs, les forêts de sa commune lui tiennent particulièrement à cœur.

Joseph Grolimund est un membre actif du Parlement. Il connaît les soucis des ouvriers et sait défendre leurs intérêts. Sa longue pratique des affaires communales lui a donné une connaissance approfondie des problèmes financiers auxquels se heurte une petite commune ; il sait dans quelle mesure elle peut subvenir à ses propres besoins, aussi est-il bien placé pour en faire valoir les droits à l'égard du canton et de la Confédération. Il reste en étroit contact avec la population, il y trouve son soutien à la Chambre pendant que ses concitoyens, de leur côté, accordent leur confiance à l'homme qui les connaît et les comprend.

Le seul

Ouvrier siégeant

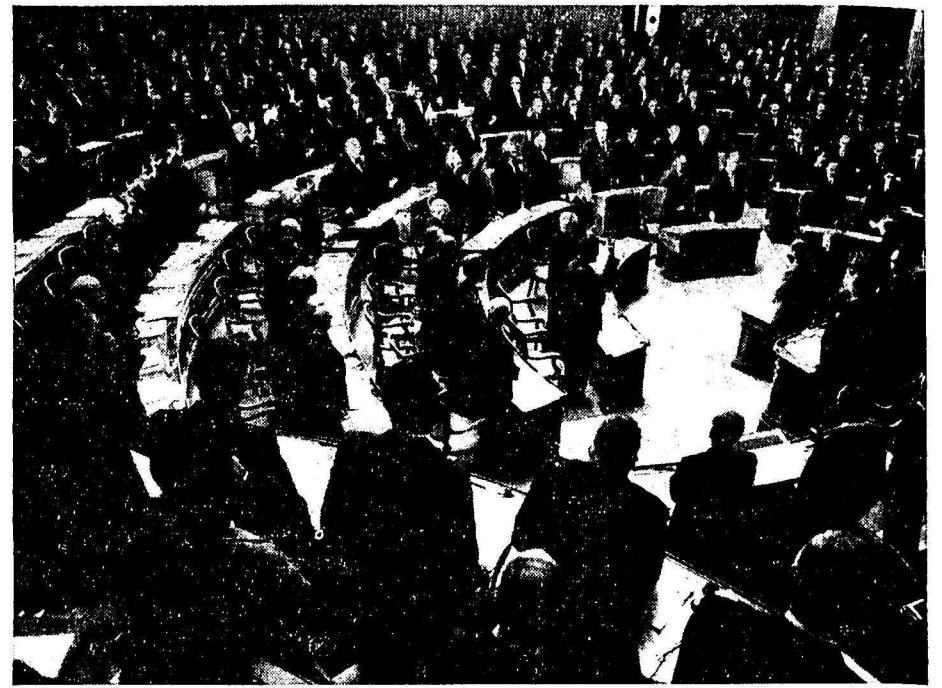
au

Conseil national

est

un

radical



QUI SONT LES DEPUTES AU CONSEIL NATIONAL ?

Jetons un coup d'œil dans la salle de réunion du Conseil national. Nous voyons les différents partis représentés de la façon suivante : la fraction radicale compte 51 députés, ainsi que la fraction socialiste, les conservateurs chrétiens sociaux sont 47 et les représentants du parti des paysans, artisans et bourgeois 23, l'effectif des membres de l'Alliance des indépendants s'élève à 10, celui des démocrates et des évangéliques à 6, et celui des libéraux démocrates à 5. On trouve encore trois communistes, qui ne constituent pas une fraction. Au Conseil des Etats siègent 18 conservateurs chrétiens sociaux, 14 radicaux, 4 paysans, artisans et bourgeois, et 2 socialistes. Trois conseillers aux Etats n'appartiennent à aucune fraction.

Mais les diverses appartenances politiques des membres du Parlement ne sont pas le seul gage du caractère représentatif de nos Chambres. Leur profession mé-

rite aussi l'attention du citoyen. En prenant position au sujet de la récente demande d'augmentation de l'indemnité versée aux parlementaires, on a trop souvent oublié que certains d'entre eux ne pouvaient exercer leur mandat qu'au prix de gros sacrifices personnels. Si l'on persiste à négliger cet aspect de la question, il y a danger que nos Chambres deviennent un jour un « parlement de fonctionnaires ». Actuellement, 50 conseillers nationaux exercent une fonction publique (conseiller d'Etat, conseiller communal, etc.), 34 sont des secrétaires d'associations ou de syndicats, 32 exercent une profession libérale, on trouve en outre 12 directeurs et hommes d'affaires, 11 industriels et entrepreneurs, 25 paysans et propriétaires fonciers, 14 rédacteurs, 5 artisans, 6 maîtres d'école et professeurs, 2 commerçants, 2 banquiers, un employé et un ouvrier. Détail piquant : le seul ouvrier siégeant au Conseil national, Joseph Grolimund, appartient au parti radical.

Paysan et parlementaire

Alfred JAUNIN de Fey

C'est au cœur du canton de Vaud, dans la commune de Fey, que s'étend le domaine d'Alfred Jaunin. Il ne se distingue en rien des domaines avoisinants : une ancienne ferme entourée de terrains tantôt plats, tantôt en pente. Le propriétaire et l'âme de l'exploitation n'est autre que le conseiller national Alfred Jaunin, solide paysan qui frise la soixantaine et dont le visage respire la sérénité et l'intelligence.

Il s'occupe de ses 18 hectares avec un ouvrier espagnol, un jeune Suisse allemand, sa femme et ses deux filles. Tous ceux qui connaissent un peu l'agriculture pourront sans peine imaginer qu'à eux tous ils abattent un travail considérable. Néanmoins, Alfred Jaunin trouve encore le temps de remplir une fonction publique. Il est le descendant d'une famille de paysans radicaux et considère qu'il est absolument naturel d'accomplir son devoir civique. Il n'avait pas 21 ans lorsque les citoyens de la circonscription d'Echallens l'élirent député au Grand Conseil. Et lorsqu'en 1955 Paul Chaudet, alors conseiller d'Etat dans le canton de Vaud, fut nommé conseiller fédéral, abandonnant du même coup son siège au Conseil national, c'est Alfred Jaunin qui lui succéda à la Chambre.

Dès lors, il s'est consacré avec ardeur aux problèmes de politique agraire et plus particulièrement à celui du recrutement du personnel agricole dont la pénurie lui cause, à lui le premier, de graves soucis. Parmi les quelque vingt paysans qui siègent avec lui au Conseil national, il joue un rôle de premier plan. Comme beaucoup d'autres paysans, il fait partie de la fraction radicale où son avis sur les questions agricoles fait autorité.

L'exercice de son mandat de conseiller national implique pour Alfred Jaunin



certaines difficultés. Pendant les sessions il doit confier l'exploitation de son domaine à sa famille, car il lui est impossible de revenir tous les jours à la maison. C'est pourquoi il préfère les sessions d'hiver et de printemps, l'activité aux champs étant réduite à ces moments-là. Les sessions d'été et d'automne lui imposent en revanche de gros sacrifices et l'avance des travaux à la ferme en souffre. Quand ses obligations politiques ne l'occupent pas ailleurs, on le trouve dès 5 heures du matin à l'écurie et il n'achève sa journée que le soir à 8 heures. La mise au point de ses papiers et la préparation des nombreux exposés auxquels tout parlementaire est astreint le conduisent souvent fort avant dans la nuit. On se rend compte évidemment qu'Alfred Jaunin, paysan, fait preuve, pour remplir son rôle politique, d'un dévouement dont bien peu de citoyens sont encore capables aujourd'hui.



Une rencontre automnale intéressante à Orsières

L'Echo d'Orny inaugure ses costumes



Dans les rues d'Orsières, la fanfare « L'Echo d'Orny » défile fièrement revêtue de ses nouveaux costumes. Bravo à nos amis d'Orsières d'avoir témoigné d'un si bel élan musical et politique.

Sur la place de fête, dans un cadre automnal particulièrement riche en couleurs et créé pour la joie, l'amitié, les sociétés se sont rencontrées dans une ambiance égayée encore du mauve des costumes d'honneur des jeunes filles de la vallée.

M. Troillet devait excuser l'absence de « l'enfant du pays », M. Aloys Copt, en voyage à l'étranger.

LE DISCOURS DE M. MORAND

Tandis que les fanfares assuraient des productions en salle, M. Troillet avait le plaisir de donner la parole à M. Edouard Morand, président du parti radical-démocratique valaisan, qui en premier dit sa joie de se trouver en « pays conquis » soit par sa famille et par le fait qu'il est devenu contribuable de la commune, en possédant un chalet dans le sympathique Champex.

Au nom du comité directeur du PRDV,

M. Morand adressa ses compliments et félicitations à la société. Il est heureux de saluer ses beaux élan de générosité qui sont l'annonce d'un progrès intéressant. Le rayonnement nouveau apporté par ses uniformes sera un sujet de discipline, une affirmation toujours plus généreuse de nos principes démocratiques.

M. Morand rappela les récents travaux du comité directeur suisse du parti radical dont il fait partie, qui veut une adaptation nécessaire aux époques que nous vivons. L'Etat doit protéger les faibles, assurer une économie saine tout en accordant au peuple le maximum de prérogatives. Les gens seront toujours épris de liberté et cela un parti politique ne doit point l'oublier. En matière sociale, le PR prévoit des améliorations qui atteindront particulièrement la classe paysanne et ouvrière qu'il importe de maintenir pour une stabilité et un essor de notre pays.

M. Morand évoque aussi le problème de la Suisse au moment du Marché Commun, de cette alliance générale qui veut abandonner les parcelles pour construire l'ensemble. Un ensemble généreux et qui doit sauvegarder en tout l'avenir de l'Europe. Pour permettre à notre pays d'être fort dans cette association, il faut en premier s'assurer un équipement qui réponde aux exigences nouvelles. Nous vivons une époque d'évolution considérable, elle oblige donc à l'organisation combien importante des structures internes, adaptées à l'extérieur. Dans ce sens, il invite les participants à étudier avec attention le projet de la loi sur l'instruction publique qui sera soumise au peuple les 3 et 4 novembre.

Devaient encore prendre la parole MM. Jean Cleusix, président de la fédération

des fanfares radicales démocratiques du Centre qui, au cours de son allocution, dit combien les efforts de « L'Echo d'Orny » étaient salués avec plaisir. M. Denis Dély apportait le salut de la fédération des fanfares radicales et socialistes de l'Entremont et saluait avec satisfaction le mérite d'une société très chère.

Notons qu'au nombre des personnalités présentes, nous remarquons MM. Fernand Carron, ancien député et Guy Zwissig, président de l'ARDS de Sierre.

Nous tenons au terme de cette brève évocation d'une rencontre particulièrement réussie, à féliciter « L'Echo d'Orny » pour sa réception et son organisation de la journée d'hier et surtout pour leur effort combien apprécié au sein de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre.

P.-S. Fournier.

DISTRICT DE SION

SION Avis officiel

Dans sa séance du 5 octobre 1962, le conseil communal de Sion a :

1. pris acte de la démission de M. le conseiller fédéral Roger Bonvin de ses mandats de président de la municipalité et de conseiller communal ;

2. proclamé élu conseiller communal M. Gaston Biderbost, chef de service à l'Etat du Valais, premier des viennent ensuite de la liste conservatrice chrétienne sociale, tel qu'il ressort du résultat des élections de décembre 1960 (art. 103 de la loi électorale) ;

3. fixé la date d'élection du nouveau président de la municipalité aux 3-4 novembre prochain.

La liste électorale sera affichée dès le lundi 15 octobre 1962. Les réclamations contre dite liste doivent être adressées par écrit au conseil communal, avec motifs à l'appui, dans les 5 jours de l'affichage (art. 15 de la loi).

L'élection du président

Par un avis officiel (qui paraît d'autre part dans ce numéro, Réd.) la municipalité de Sion proclame l'élection de M. Gaston Biderbost comme conseiller ensuite de l'élection de M. Bonvin au Conseil fédéral et fixe aux 3-4 novembre l'élection du président de la ville.

Le congrès pomologique

La dernière journée de ce congrès a été consacrée à des visites de domaines et d'installations ainsi qu'à une excursion à la Grande Dixence.

Les participants à ce congrès, excellen-

ment organisés, sont unanimes à apprécier l'hospitalité valaisanne et à constater les grands progrès réalisés en Valais dans le domaine de la culture fruitière.

L'ancien champion de ski Henri Oreiller s'est tué en auto

L'ancien grand champion de ski français Henri Oreiller s'est lancé, depuis quelques années, dans le sport automobile.

Participant à la Coupe de Paris, il pilotait à plus de 200 km.-heure sa voiture sur l'anneau de vitesse du circuit de Monlery lorsqu'un pneu éclata (il peut s'agir aussi de la rupture d'une roue). La machine fit un tête à queue terrible. Henri Oreiller fut délogé et immédiatement transporté à l'hôpital où il devait rendre le dernier soupir au cours de la nuit.

La protection des skieurs contre les « foncers » imprudents

On s'occupe de tout, au Conseil national. Même de la sécurité des skieurs sur les pistes, de plus en plus menacée par l'imprudence des « foncers » qui les descendent comme s'ils étaient en course. C'est une question écrite d'un député de Zurich qui a donné l'occasion au Conseil fédéral de répondre qu'il s'agissait en l'occurrence d'une affaire cantonale, la Constitution ne contenant aucun article permettant à la Confédération d'édictier des prescriptions sur l'usage des pistes de ski.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

Enrique Berni à la Petite Galerie



A l'exposition Henrique Berni, Mme Spagnoli fut heureuse de recevoir Mgr. Lovey. Ce vernissage est destiné à être admiré par nombre de Martignierais intéressés à la peinture de paysage.

(Photo G. L.)

Tous les amateurs de peinture visiteront avec plaisir la nouvelle exposition qui se tient à la Petite Galerie. Mme Spagnoli reçoit avec combien de succès, le peintre tessinois Enrique Berni. Disons d'entrée qu'il s'agit d'une peinture représentative qui n'est point de création, mais d'un goût toutefois intéressant et qui joue son rôle apprécié dans le monde artistique. M. Berni eut l'occasion de connaître par ses voyages de nombreux pays et c'est l'impression des paysages qu'il a connus qu'il nous livre aujourd'hui en toute simplicité et aussi beaucoup de talent.

L'artiste fait ses premiers pas, il s'affermira dans son art, mais déjà l'on sent

sa puissance, son énergie et son intention d'exprimer avec bonheur tant les scènes de la vie que les paysages. C'est un mérite qui vaut la visite de son exposition.

Nos meilleurs vœux

Nous apprenons avec plaisir ce matin que notre ami Gaston Brutin, membre du comité cantonal de la JRV vient d'être l'heureux père d'une gentille fillette. Nous lui adressons nos félicitations ainsi qu'à son épouse et formulons nos meilleurs vœux pour l'avenir de Nicole.

Une mère de famille tuée sur la route de Fully

Samedi après-midi, près de la carrière Granges-Roduit, sur la route de Fully, Mme Lina Gay, de Fully, mariée et maman de deux enfants, circulait à vélo lorsqu'elle entra en collision avec une auto. La malheureuse fut renversée et demeura sans connaissance sur le sol. On la transporta d'urgence à l'hôpital, mais elle devait y rendre le dernier soupir.

Nous prions toute la famille si durement éprouvée par ce coup du sort de croire à l'expression de notre vive sympathie.

SAXON

† Mme Vve Marie Rosset

Samedi, un grand concours de parents, d'amis et de connaissances a accompagné au champ du repos Mme Vve Marie Rosset, décédée à l'âge de 71 ans. La défunte était l'épouse de feu Gratien, le sympathique employé communal, fontenier, garde-champêtre, gardien des bisses et autres fonctions dont il s'acquitta à la satisfaction générale.

C'est avec beaucoup de peine que nous disons ce dernier adieu à une brave maman de chez nous, qui sut élever malgré les pires difficultés une belle famille à qui nous adressons l'expression de notre profonde sympathie.

DISTRICT DE CONTHEY

Accident mortel au Sanetsch

Participant à une sortie avec des camarades de travail, M. Pierre Jollien, de Granois (Savièse) a été victime d'un accident mortel lors de la montée en téléphérique de Gsteig au Sanetsch. Le malheureux est tombé de la cabine et s'est si grièvement blessé qu'il rendit peu après le dernier soupir.

Nous adressons à Mme Jollien ainsi qu'à toute la famille si brutalement touchée par ce coup du sort l'expression de notre profonde sympathie.

ECHOS DE FRANCE

(de notre Correspondant particulier Hubert REVOL)

« L'expansion se ralentit. » « Les charges s'accumulent. » « L'inflation réapparaît. » « Impôts ou emprunts. »

Tels sont les titres que l'on peut lire depuis quelque temps dans la presse économique et financière, dont l'audience, il faut le dire, est relativement limitée, et dont la diffusion ne touche que faiblement les milieux dits populaires...

Ralentissement de l'expansion ? On affirme que pour le textile, la demande est en diminution. Conséquence : les stocks augmentent. Et les carnets de commande ne se remplissent que modérément. Est-ce la faute à un été qui fut particulièrement chaud, tout au moins sur une bonne partie de la France ?

La vente des appareils électroménagers prendrait une courbe descendante. Certains ont expliqué cette situation par la hausse des prix alimentaires, qui entament, dans le budget des familles, les réserves qui avaient pu être faites en vue d'achats de frigidaires, machines à laver, etc. Cette explication nous semble un peu faible.

Dans l'industrie mécanique, l'augmentation de la production qui se situait en 1961, au taux de 10 %, arrive difficilement cette année, au taux de 6 %. Cette diminution du rythme d'accroissement est la conséquence de la baisse des commandes de biens d'équipement et d'investissement. L'an dernier, souligne-t-on, dans certains organes de presse, les investissements dans le secteur privé avaient augmenté de 13 %. Cette année, d'après les dernières estimations, l'augmentation ne sera que de 8 %. Il y a donc, selon les économistes, un sensible recul. Enfin la sidérurgie — pour ne s'en tenir qu'à quelques secteurs-clés — demeure en-dessous de sa production de l'an dernier.

Quant aux charges, l'accent est mis sur la forte augmentation des patentes, et sur les perspectives fiscales. Ces perspectives sont données comme assez sombres. Oudevine pourquoi. Les factures et autres notes à payer, consécutives à l'affaire algérienne, non liquidée comme l'ont cru les Français, seront lourdes. Où prendre l'argent ? C'est là que nous arrivons au dilemme : impôts ou emprunt. Sur ce point les avis sont unanimes pour souhaiter le rejet des deux formules, et pour cela on avance toutes sortes de bonnes raisons. Mais finalement, les commentateurs se résignent devant ce qu'ils considèrent comme l'inévitable. Il y aura donc, il faut s'y attendre, des impôts, des impôts très lourds, et aussi des emprunts. Ce qui met déjà en cause l'avenir du franc.

Là dessus, autre unanimité : l'inflation donne des signes de développement. Jusqu'ici le développement de la production en contrecarrait les influences, mais si ce développement marque le pas, et à plus forte raison si une récession se manifeste dans l'industrie, les conséquences nocives de l'inflation se feront sentir. Le danger est d'autant plus réel, que les revendications sociales auxquelles l'opinion s'attend d'un moment à l'autre serviront d'accélérateur.

On peut juger (par le résumé que nous venons de donner de l'opinion des financiers et des économistes) que les esprits ne sont pas à l'euphorie et qu'une visible inquiétude s'exprime chez les spécialistes.

Mais il y a les optimistes qui pensent traditionnellement que c'est lorsqu'on annonce un orage que celui-ci ne se produit pas et que les catastrophes arrivent toujours au moment où l'on ne s'y attend pas. Cependant, il semble mieux de ne pas s'entourer d'illusions...